

université
PARIS-SACLAY

ÉLECTIONS

Du 14 au 18 février 2022



DES CONSEILS
CENTRAUX



DES CONSEILS
DES GRADUATE
SCHOOLS



DU CONSEIL
DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE

Renouvellement complet des usagers aux conseils centraux de l'Université
et renouvellements partiels des usagers et personnels des conseils des GS
et EUPC Paris-Saclay

Sommaire



Présentation



Qui peut voter ?



Comment voter ?



Quand voter ?



Pour quoi voter ?



En savoir plus sur
Les conseils centraux



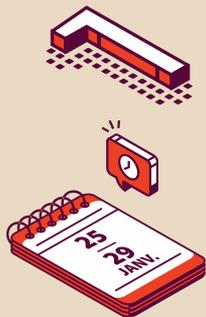
En savoir plus sur
L'Ecole Universitaire
de Premier Cycle



En savoir plus sur
Les Graduate
Schools



Présentation



Du 14 au 18
février 2022



**Les personnels
et usagers**

de l'Université Paris-Saclay, des
établissements-composantes, des
universités Evry et UVSQ, et des
organismes nationaux de
recherche des unités concernées



**Sont appelés
à élire, par voie
électronique**



**Leurs
représentantes et
représentants**

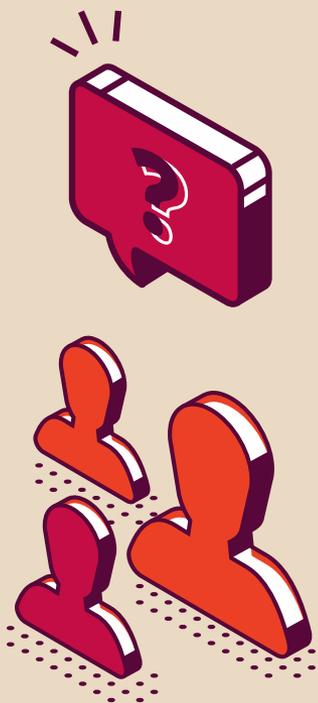
Aux conseils **CENTRAUX**
*(renouvellement complet pour les
usagers)*

ET

Aux conseils des
GRADUATES SCHOOL
Au conseil de
L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE
*(renouvellement partiel pour les sièges
vacants usagers et sièges vacants
personnels)*

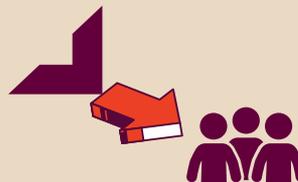


Qui peut voter ?



Les personnels et usagers

- de l'Université Paris-Saclay,
 - des établissements-composantes,
 - des universités Evry et UVSQ
- et
- des organismes nationaux de recherche des unités concernées



Les personnels sont :

- Les enseignantes et enseignants,
- Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs,
- Les chercheurs et chercheuses,
- Les BIATSS,
- Les ITA,
- Les agents non-titulaires (*sous conditions*)



Les usagers sont :

Les usagers appelés à voter sont les étudiantes et étudiants inscrits préparant un diplôme de l'Université Paris-Saclay (diplôme ou concours de premier cycle, master, doctorat)



Pour quelles instances ?



Conseils centraux

Les usagers de l'Université Paris-Saclay, des établissements-composantes, des organismes de recherche et des universités UVSQ et Évry sont appelés à élire leurs représentantes et représentants aux **conseils centraux** (tous les deux ans).

La Présidente et les conseils centraux assurent la gouvernance de l'Université Paris-Saclay. Les conseils centraux sont le Conseil d'administration (CA) et le Conseil Académique (CAC) :

- Le CA est l'organe stratégique de l'université. Il définit la politique de l'université par ses délibérations. Le CA est composé de 18 représentantes et représentants élus, dont 4 pour les usagers.
- Le CAC a également pour rôle d'assurer le fonctionnement de l'Université par ses délibérations et ses avis. Il est composé de 2 commissions : la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et la Commission de la Recherche (CR). La CFVU est composée de 32 représentantes et représentants élus dont 14 pour les usagers. La CR est composée de 28 représentantes et représentants élus dont 4 pour les doctorantes et doctorants.



Pour quelles instances ?



Conseils des graduate schools

Les personnels et usagers de l'Université Paris-Saclay, des établissements composantes, des organismes de recherche et des universités UVSQ et Evry sont appelés à élire leurs représentantes et représentants aux conseils des Graduate School (*scrutin partiel pour les sièges vacants usagers et sièges vacants personnels*). La durée des mandats restant à courir pour chaque catégorie d'élu·es est de 3 ans pour les personnels et de 1 an pour les usagers.

Chaque école graduée ("graduate schools") s'appuie sur un conseil d'école graduée, constitué d'élu·es étudiantes et étudiants, de personnels, de membres de droit, de membres nommés, du directeur ou directrice, des directeurs et directrices adjointes. Le nombre de représentantes, représentants et élu·es diffère selon chaque graduate school.



Pour quelles instances ?



Conseil

de l'école universitaire de premier cycle

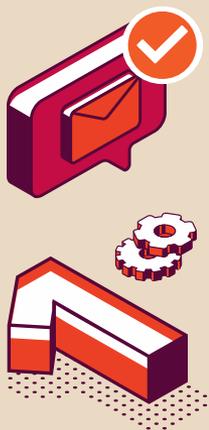
Les usagers de l'Université Paris-Saclay, des établissements composantes, des organismes de recherche et des universités UVSQ et Evry sont appelés à élire leurs représentantes et représentants au conseil de l'école universitaire de premier cycle (*scrutin partiel pour les sièges vacants usagers*).

Le conseil de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay est composé de 25 élu.es, de 10 personnalités extérieures et de membres de droit. La Gouvernance de l'école universitaire de premier cycle est également composée, en plus du conseil, d'un président, d'un directeur et d'une équipe de direction.

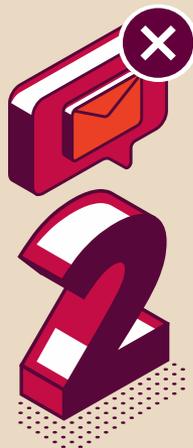
Les électeurs et électrices du collège des usagers sont les usagers inscrits en vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours de premier cycle.



Comment Voter ?



Je reçois un mail de la société *Neovote*, fin janvier, m'indiquant la procédure à suivre et comment me connecter



Si je ne reçois pas de mail POUR VOTER, JE PEUX ADRESSER UNE DEMANDE À :

elections.daji@universite-paris-saclay.fr



Du 14 au 18 février 2022, je me connecte sur le site de vote, accessible 24h/24, via mon identifiant et mon mot de passe personnel, générés par le système de vote. J'accède aux informations relatives aux scrutins concernant les électeurs et électrices (les professions de foi, les listes de candidats et candidates) et je valide mon vote.



Si je ne dispose pas de matériel informatique connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone, imprimante), je peux me rendre dans un point de vote ouvert au sein de mon établissement.



Pour connaître les points de vote :



<https://www.universite-paris-saclay.fr/elections-des-representantes-et-representants-des-usagers-aux-conseils-centraux-et-des-personnels-et-des-usagers-aux-conseils-gs-eupc-2022>



Quand voter ?



17 janvier 2022

Affichage des listes électorales.



8 février 2022 avant 12h

Date limite d'inscription sur les listes électorales.



18 février 2022

Proclamation des résultats



31 janvier 2022 avant 12h

Date limite de dépôt des candidatures, des professions de foi et des soutiens.



Du 14 février à 8h au 18 février 2022 à 14h

scrutin électronique



En savoir plus sur



Les conseils centraux

Les conseils centraux sont des organes collégiaux qui assurent le fonctionnement de l'Université par le vote de délibérations.



Le Conseil d'administration se réunit en formation plénière pour exercer des compétences générales définies par l'article 14 des statuts de l'Université.

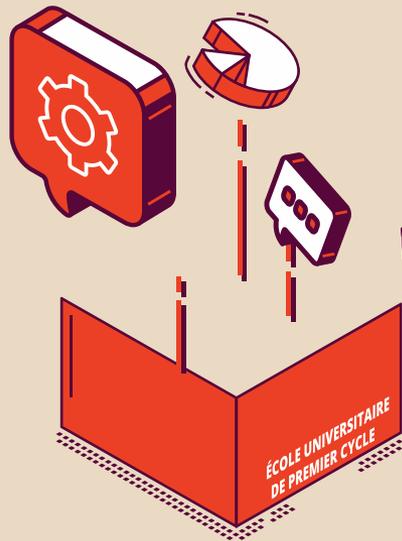
Le Conseil académique regroupe les membres de la Commission de la Recherche (CR) et de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), il dispose de compétences propres distinctes de ces deux commissions et les exerce par le vote de délibérations. Ces compétences sont définies à l'article 16 des statuts de l'Université. Le CAC se réunit au moins deux fois par an et avant chaque CA dont la décision requiert un avis du CAC.

Constitué en section disciplinaire, le CAC exerce le pouvoir disciplinaire en premier ressort à l'égard des enseignantes-chercheuses, des enseignants-chercheurs, des enseignantes et enseignants ainsi que des étudiantes et étudiants de l'Université.

La CFVU et la CR sont des instances décisionnelles et consultatives disposant chacune de compétences propres définies par les articles 18 et 20 des statuts de l'Université.



En savoir plus sur



L'école universitaire de premier cycle

L'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay est la composante interne de l'Université Paris-Saclay consacrée aux diplômes de premier cycle.

Elle s'inscrit dans l'environnement académique, scientifique et économique de l'Université, et a l'ambition de construire sa dynamique pédagogique autour du projet personnel et des aspirations de ses étudiants.

Pour cela, elle mise sur la qualité de ses formations, l'innovation pédagogique et l'accompagnement personnalisé.

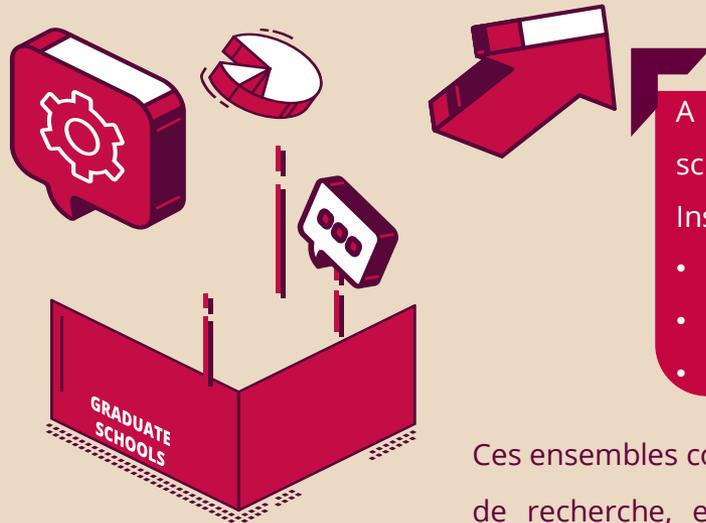
L'objectif de l'École universitaire de premier cycle Paris-Saclay est de faire en sorte que l'étudiant trouve sa place dans le milieu universitaire, d'assurer et d'accompagner sa réussite.



En savoir plus sur



Les Graduate Schools



A partir du Master, l'offre de formation est structurée en 17 graduate schools et 1 institut des Sciences de la Lumière. Les GRADUATE SCHOOLS et Institut de l'Université Paris-Saclay couvrent trois larges secteurs :

- sciences et ingénierie,
- sciences de la vie et santé,
- sciences humaines et sociales.

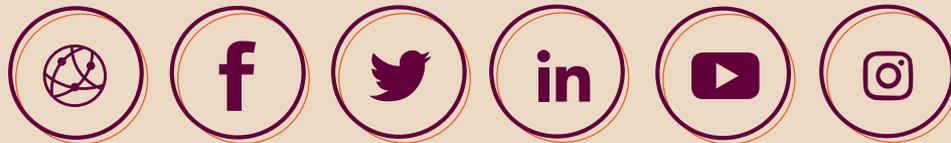
Ces ensembles coordonnés de mentions de masters, de programmes de formation et de recherche, et d'écoles doctorales regroupent les équipes dont les activités s'organisent autour d'une thématique, discipline ou mission bien définies.

Ils ont pour objectif de rendre visibles et de valoriser les diplômés, les diplômées et les activités de recherche aux niveaux national et international, et de développer des synergies et des mutualisations entre les acteurs et actrices du périmètre.





Suivez-nous !



 www.universite-paris-saclay.fr  UParisSaclay  @UnivParisSaclay  Université Paris-Saclay  Université Paris-Saclay  Université Paris-Saclay

Retrouvez toutes les infos relatives aux élections sur :
<https://www.universite-paris-saclay.fr/elections-des-representantes-et-representants-des-usagers-aux-conseils-centraux-et-des-personnels-et-des-usagers-aux-conseils-gs-eupc-2022>

